

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2017 A 20H30
SALLE ROGER VERDIER**

PRÉSENTS : BAGNOL Gérard, TILLET Philippe, BLAISE-FONDER Francis, MAZAUDOUX Emmanuel, POULVELARIE Christian, DUPUY Robert, COURBIER Marie- Hélène, DUPUY Lucette, MARSALES Lorène, DAURAT Jacqueline, LANDRAUD Richard

ABSENTS –EXCUSES : DAIGURANDE Marie-France procuration BAGNOL Gérard
POIRIER Samira procuration POULVELARIE Christian
PEYRAT Florence procuration BLAISE-FONDER Francis
CHASTAGNER Jean-Noël procuration DAURAT Jacqueline

Secrétaire de séance : DUPUY Lucette

Approbation et signature du compte rendu du CM du 23 Juin 2017

ACQUISITION LOGICIEL DE GESTION DE RECENSEMENT MILITAIRE

Suite à la dématérialisation, et pour permettre l'envoi des données concernant le recensement militaire à Limoges, la Mairie doit se doter d'un logiciel. L'achat s'est fait auprès de la société ODYSSEE. Le coût de cet achat s'élève à 220 € ttc qui inclut l'installation et la formation du personnel de mairie, auquel il faut ajouter la maintenance qui s'élève à 54 € annuellement, cette maintenance court jusqu'en 2019.

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : unanimité

AVENANT AU CONTRAT DE MAINTENANCE DES LOGICIELS INFORMATIQUES

Du fait du rajout de contrat de maintenance du logiciel de recensement militaire, la commune doit faire un avenant afin de l'y inclure.

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : 13 voix pour

Abstentions : 2 M BLAISE-FONDER et Mme PEYRAT (procuration à M BLAISE-FONDER)

M BLAISE-FONDER trouvant le coût du forfait trop élevé.

APPLICATION DU TAUX DE PROMOTION AVANCEMENT DE GRADE

Nécessité de voter les taux d'avancement en grade afin de ne pas pénaliser les agents dans leur déroulement de carrière. Il faut les voter pour l'ensemble des cadres d'emploi.

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : unanimité

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT SPECIALISÉ PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE DES ÉCOLES MATERNELLES

La création de ce poste est nécessaire pour un déroulement normal de carrière, pour une ASTEM.

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : unanimité

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Suite à une réforme territoriale, nécessité de créer ce poste pour qu'un personnel puisse avoir son déroulement de carrière.

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : unanimité

MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE : RIFSEEP

Suite à réforme du gouvernement précédent, qui modifie le régime indemnitaire du personnel des collectivités, il y a nécessité d'abroger l'ancien système de primes et de prendre une délibération pour la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) permettant de maintenir une équivalence existante en matière de prime pour notre personnel communal.

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : 14 pour

Abstention : 1 Lorène MARSALES(ne comprend pas le mécanisme de ces indemnités et fait confiance à M le Maire)

ENCAISSEMENT CHEQUES :

Borne textile emploi (à côté du terrain de tennis)

Chèque d'un montant de 93.60 € (0.10 € X 936 habitants)

Chèque EDF : remboursement électricité trop perçu pour un montant de 26.24 €

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : unanimité

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR SALLE JEAN MOULIN

Tous les conseillers avaient reçu un exemplaire du règlement intérieur, après discussion quelques modifications se sont avérées nécessaires, notamment sur la désignation d'une personne concernant la sécurité, modifications qui seront apportées.

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : unanimité

LOCATION DE LA SALLE JEAN MOULIN POUR ACTIVITÉS DIVERSES :(gym, yoga etc...)

Des demandes sont faites pour réaliser des activités sportives ou culturelles, comme il se pratique dans les salles des communes avoisinantes. Jusqu'à maintenant certaines de ces communes prêtaient la salle gratuitement, mais à ce jour elles ont revu leur fonctionnement.

M le Maire nous fait trois propositions payantes pour ces activités :

✓ Un tarif à l'année

✓ Un tarif à l'heure

✓ Un tarif au mois

Il a été choisi un tarif à l'heure qui s'élèverait à 15 € /heure

Avant d'accorder la salle à ces locations, une demande aux associations sera faite pour connaître leurs besoins ou projet d'activités.

Mise au vote

Vote : unanimité

DÉCISION MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES

Prêt relais TVA : 199 800 € et 200 € de frais

La banque a versée 200 000 € (question d'écriture)

Vote : unanimité

Achat tables et chaises : passer en agencement alors que cela devait être mis sur la ligne mobilier

Vote : unanimité

Investissements : dépenses imprévues

-Taille haie montant réparation aussi importante que l'achat d'un neuf, option achat d'un neuf a été prise

-Armoire réfrigérée et poubelle (cantine)

-Chauffe-eau école

- aspirateur atelier technique

- logiciel

- Haies pour le sport à l'école

Soit un total de 5844 € de frais imprévus, somme qui doit être prise dans le budget sur la ligne dépenses imprévues et passée sur la ligne petit matériel.

Vote : unanimité

DIVERS :

Mr le Maire donne les informations suivantes :

Deux réunions informelles ont eu lieu entre les 4 communes avoisinantes (Turenne, Nespouls, Noailles, Jugeals-Nazareth), avec les maires et adjoints disponibles. Le but étant d'établir des pistes éventuelles de réflexions en vue de possibilités de travail en commun ou de mutualisations. Si positif, ces réflexions pourraient devenir des projets et seraient présentées dans les conseils municipaux respectifs pour avis.